

## "Le Portugal demande une période de transition pour les secteurs sensibles de l'économie" dans Diário de Notícias (18 octobre 1978)

**Légende:** Le 18 octobre 1978, commentant l'état d'avancement des négociations d'adhésion du Portugal aux Communautés européennes, le journal lisboète Diário de Notícias se penche sur les problèmes de la période de transition pour les questions agricoles et de la libre circulation des travailleurs, des services et des capitaux.

**Source:** Diário de Notícias. 18.10.1978. Lisboa. "Portugal pede período de transição para sectores sensíveis da economia", p. 5.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/le\\_portugal\\_demande\\_une\\_periode\\_de\\_transition\\_pour\\_les\\_secteurs\\_sensibles\\_de\\_l\\_economie\\_dans\\_diario\\_de\\_noticias\\_18\\_octobre\\_1978-fr-753b1c90-6633-4fa8-bde7-3405cff7629d.html](http://www.cvce.eu/obj/le_portugal_demande_une_periode_de_transition_pour_les_secteurs_sensibles_de_l_economie_dans_diario_de_noticias_18_octobre_1978-fr-753b1c90-6633-4fa8-bde7-3405cff7629d.html)



**Date de dernière mise à jour:** 10/08/2016

## Le Portugal demande une période de transition pour les secteurs sensibles de l'économie

Le gouvernement portugais a initié officiellement hier au Luxembourg les négociations d'adhésion de notre pays à la Communauté économique européenne (CEE). Dans un discours prononcé lors de la session d'ouverture de la réunion avec la CEE, le ministre des Affaires étrangères, Carlos Correia Gago, qui conduit la délégation portugaise, a exhorté les Neuf à soutenir l'économie portugaise, affirmant que celle-ci avait besoin d'une période de transition dans les secteurs de l'agriculture, de la libre circulation des travailleurs, des services et des capitaux.

Lors de son discours d'accueil à la délégation portugaise, Klaus Von Dohnanyi, ministre d'État de la République fédérale d'Allemagne, qui préside la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE, a déclaré pour sa part que la CEE «est prête à étudier d'éventuelles mesures complémentaires» venant soutenir les efforts déjà engagés par le Portugal.

Cependant, K. Von Dohnanyi a ajouté: «Sans préjudice de la décision de la Communauté de considérer la situation particulière de chaque candidat, nous devons tenir compte du fait que deux autres pays européens ont également demandé à adhérer à la Communauté.»

Roy Jenkins, président de la Commission de la CEE, était du même avis et a fait savoir que cet organe exécutif de 13 membres est prêt à examiner avec le Portugal une éventuelle action commune destinée à soutenir la réorganisation de l'économie du pays. Il a également appelé à de rapides contacts afin d'étudier les secteurs que les deux parties jugeraient sensibles de façon à coordonner la stratégie du Portugal avant même l'adhésion de ce dernier.

### **Correia Gago: «L'adhésion à la CEE constitue une garantie pour la consolidation de la démocratie»**

Dans un discours prononcé lors de la session d'ouverture officielle des négociations d'adhésion du Portugal à la CEE — qui devraient dans la pratique débiter en janvier de l'année prochaine — le ministre des Affaires étrangères, Carlos Correia Gago, a commencé par justifier l'option européenne de son pays, considérant qu'elle avait été rendue possible grâce aux «conditions créées par l'instauration de la démocratie pluraliste et par la fin du processus de décolonisation». «C'est la tâche», a-t-il souligné, «des institutions démocratiques, instituées conformément à la Constitution approuvée par les représentants du peuple portugais le 2 avril 1976, d'assumer sans ambiguïté la réalité européenne du Portugal et de présenter la demande d'adhésion de notre pays aux Communautés européennes».

Après avoir confirmé que le Portugal partageait sans réserve les idéaux de démocratie, de paix et de liberté ainsi que la «finalité politique et les objectifs de progrès social et économique» des traités de Paris et de Rome, le ministre portugais a indiqué que l'adhésion à la CEE «constituait pour le Portugal une garantie de soutien à la consolidation des institutions démocratiques» et «une garantie pour le maintien de l'équilibre politique sur notre continent et le renforcement du rôle de l'Europe comme garante de la paix dans le monde».

«En effet, compte tenu de son aptitude au dialogue avec des peuples d'autres continents et de son expérience en la matière, le Portugal n'aura de cesse d'apporter une contribution positive aux communautés qui sont ouvertes sur le monde extérieur et disposées à assumer leur vocation de médiation et de conciliation au nom d'une civilisation au service des peuples. Nous sommes, pour notre part, déjà disposés à offrir une telle contribution», a-t-il commenté.

Lors de la conférence de presse organisée à la fin de la réunion du Conseil des ministres de la CEE, Carlos Correia Gago a réitéré cette intention, expliquant que la candidature portugaise pourrait inciter l'Angola et le Mozambique à adhérer à l'accord entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et la CEE (Pacte de Lomé) sur le commerce et l'assistance.

### **Agriculture: la question est délicate**

Cependant, s'agissant des négociations de (*sic*) sur l'adhésion au marché commun, Carlos Correia Gago a aussi fait référence, lors de la session d'ouverture officielle, à certains aspects particuliers.

Ainsi, pour ce qui est des produits industriels, l'union douanière devrait être réalisée après une période de transition relativement courte, concrétisant ainsi la suppression des droits de douane actuellement en vigueur dans notre pays vis-à-vis de la CEE.

En matière de politique commerciale communautaire et concernant les accords de la Communauté avec les pays tiers, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour le Portugal, une fois les périodes de transition correspondantes écoulées.

Dans le domaine agricole, le Portugal aurait besoin, pour reprendre les paroles du ministre, d'une période bien plus longue pour s'adapter aux marchés et aux règles de prix de la Communauté européenne.

Soulignant que «l'agriculture portugaise ne constitue aucunement une menace pour l'agriculture de la Communauté», Carlos Correia Gago a affirmé que le Portugal devrait intensifier et poursuivre la mise en place de structures agricoles et technologiques adéquates.

Dans le domaine de la libre circulation des personnes, des services et des capitaux et se référant à la flexibilité dont il faudrait faire preuve lors des prochaines négociations, le ministre a quelque peu levé le voile sur la question, affirmant qu'il s'agissait d'«un domaine dans lequel il faudrait se montrer très flexible vis-à-vis du Portugal», ce qui devrait être pris en compte dans l'ensemble des négociations.

Carlos Correia Gago a également évoqué l'adaptation aux régimes fiscaux communautaires qui devrait prendre encore un peu de temps et à la nécessité de définir différentes formes d'aide financière de la Communauté au Portugal ainsi que la participation ultérieure du Portugal au budget communautaire, compte tenu des différences de développement entre ce pays et les Neuf.

Le ministre a conclu en faisant remarquer que l'intégration européenne du Portugal ne doit pas être considérée seulement dans le cadre d'une division internationale du travail mais en fonction des objectifs de développement industriel et agricole du pays.

Enfin, Carlos Correia Gago a indiqué que l'adhésion ne devait pas rendre plus difficiles les avancées technologiques de certains secteurs et a fait savoir qu'il ne souhaitait pas voir instituées, ni aujourd'hui, ni lors des négociations, de restrictions aux importations portugaises.

La définition des actions communes à développer à l'avenir entre le Portugal et la CEE sera d'ailleurs la meilleure façon de consolider le soutien que la CEE a apporté au Portugal ces dernières années, notamment dans le domaine financier.

### **Roy Jenkins: «L'instabilité politique n'est pas un obstacle au processus d'intégration»**

La session initiale de négociations pour l'adhésion du Portugal à la CEE a été suivie d'une conférence de presse à laquelle ont participé le ministre Carlos Correia Gago, le vice gouverneur de la Banque du Portugal, Vítor Constâncio, ainsi que Roy Jenkins et Klaus Dohnanyi.

Répondant aux questions des journalistes, Carlos Correia Gago a déclaré que l'instabilité gouvernementale du Portugal ne constituerait pas un obstacle aux négociations d'adhésion au marché européen.

Il ne faut pas confondre crises gouvernementales internes et régime démocratique, a-t-il spécifié.

Les choix fondamentaux sont faits et ils seront maintenus, a-t-il ajouté, sur les questions de politique extérieure et de politique économique, malgré les changements de gouvernement.

Roy Jenkins a également tenu à souligner que l'on ne pouvait remettre en cause la stabilité du régime démocratique au Portugal et qu'il n'y avait aucun signe avant-coureur d'un retour à une situation semblable à celle d'avant avril 1974.

Les crises politiques et l'instabilité gouvernementale ne constituent ni un retard ni un obstacle au processus d'intégration européenne. La meilleure preuve en est que (*sic*) les négociations ont débuté, a souligné le président de la Commission de la CEE.

### **Retard des négociations**

Cependant, à la RTP, Vítor Constâncio, président de la commission d'intégration à la CEE, qui fait partie, avec Raquel Ferreira et Sequeira Freire, ambassadeur du Portugal auprès de la CEE, de la délégation chargée des négociations depuis le début, a admis que celles-ci «prendraient du retard car tous les aspects finissent par être importants».

Vítor Constâncio a expliqué que l'une des questions qui prendrait le plus de temps serait celle de l'union douanière. Toutefois, il a souligné que «les problèmes les plus délicats et les plus difficiles à négocier» seront, certainement, l'agriculture et les aspects liés aux problèmes financiers dans les relations du Portugal avec les membres de la Communauté, ainsi que les questions relatives à la libre circulation des travailleurs.